



**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION
CLASSEE**

**Projet de construction d'un centre de recyclage
des véhicules**

GPA 26

Version 1 – Décembre 2023

sur la commune de Pont-Sainte-Maxence (60 700)

Étape 7 :

AUTRES PIECES

**Pièce jointe n°11 : Capacités techniques et
financières**

1. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

CAPACITES TECHNIQUES

GPA 26 est équipé de moyens matériels, qui offre les ressources nécessaires au financement de projets immobiliers d'envergures.

Les personnes travaillant sur le site seront compétentes et formées à leur métier (formation CACES, formation Gestes et Postures, formation SST (Sauveteurs Secouristes du Travail)...).

Pour garantir le respect des prescriptions réglementaires, la société mettra en œuvre un système de management de l'environnement qui répondra aux exigences suivantes :

- la Direction définira une politique environnementale dans laquelle elle s'engagera à respecter les exigences légales et autres,
- un correspondant environnement sera désigné sur le site, il assurera entre autres la veille réglementaire, le suivi des plans d'actions et la réalisation des contrôles réglementaires,
- des audits de conformité réglementaire seront réalisés périodiquement pour s'assurer du respect des exigences en vigueur,
- l'efficacité et la pertinence de l'organisation mise en place seront revues périodiquement par la Direction.

CAPACITES FINANCIERES

Le capital social de GPA 26 est de 620 000 €.

Les trois derniers chiffres d'affaires de GPA 26 sont :

Année	Chiffre d'affaires
2022	57 282 434 €
2021	46 933 854 €
2020	37 560 134 €

Les capacités financières du groupe sont telles qu'elles lui permettent de mener à bien l'exploitation de ses activités et de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, sécurité et hygiène.

L'exploitant souscrita à différentes polices d'assurances (pour exemple : Responsabilité civile ; Dommages incendie ; Foudre ; Risques industriels annexes et pertes d'exploitation consécutives ; Risques naturels ; Responsabilités des produits commercialisés ; Transports des produits commercialisés...).

GARANTIES FINANCIERES

Conformément à l'article L. 516-1 du Livre V Titre 1^{er} du Code de l'Environnement, les installations soumises à la constitution de garanties financières sont :

- 1° Les installations de stockage des déchets ;
- 2° Les carrières ;
- 3° Les installations figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-36 (installations SEVESO Seuil Haut) ;
- 4° Les sites de stockage géologique de dioxyde de carbone ;
- 5° Les installations soumises à autorisation et les installations de transit, regroupement, tri ou traitement de déchets soumises à enregistrement, visés par l'arrêté du 31 mai 2012.

L'obligation de constitution de garanties financières ne s'applique pas aux installations mentionnées au 5° lorsque le montant de ces garanties financières, établi en application de l'arrêté mentionné au 5° du IV de l'article R. 516-2, est inférieur à 100 000 €.

L'activité du site est comprise dans le 5°, comme étant une installation de transit, regroupement, tri ou traitement de déchets soumise à enregistrement. Toutefois, le montant de ses garanties financières est de 91 680 €, ce qui est inférieur à 100 000 € (cf. **Annexe 1** - Calcul des garanties financières)

GPA 26 n'est pas soumis à l'obligation de constituer des garanties financières.

Pièce jointe n°11 - Annexe 1

Calcul des garanties financières



PROPOSITION DU MONTANT DE REFERENCE DES GARANTIES FINANCIERES

(Code de l'environnement - R516-1)

Sur la commune de PONT SAINTE MAXENCE

Adresse du site

GPA 26
943 rue Louis Pasteur
60700 PONT-SAINTE-MAXENCE

Sommaire

1 **Présentation de l'entreprise**

2 **Calcul du montant des garanties financières**

Annexe **Pièce Justificative**

Annexe 1 : Coûts de gestion des produits dangereux et des déchets

Renseignements administratifs

Raison sociale	GEANT PIECES AUTO
Numéro de SIRET	437 281 207 000 13
Code APE	4677 A
Nom et qualité du représentant	Pierre RENAUD (Gérant)
Adresse du site	943 rue Louis Pasteur 60700 PONT-SAINT-MAXENCE
Adresse du siège social	Quartier de la Lauze 26250 LIVRON SUR DROME
Téléphone	04.75.61.76.46

Arrêtés préfectoraux ICPE applicables au site

Numéro	Date	Intitulé

Classement autorisation ICPE de l'établissement : Dossier modificatif

Numéro rubrique	Intitulé de la rubrique	Classement (A - E - D)
2712	Centre VHU - véhicules terrestres	E

Calcul du montant des garanties financières M

M = SC * (ME + α * (MI + MC + MS + MG))	
M	Montant global de la garantie
ME	Montant relatif à la gestion des produits dangereux et des déchets
MI	Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées
MC	Montant relatif à la limitation des accès au site
MS	Montant relatif à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement
MG	Montant relatif au coût de gardiennage du site sur une période de 6 mois
SC = 1,10	Coefficient pondérateur se prise en compte des coûts liés à la gestion du chantier
α	Indice d'actualisation des coûts

M = 91 680 €

Le montant des garanties financières doit être actualisé tous les 5 ans. Le montant actualisé doit être versé 3 mois au moins avant l'échéance des garanties financières

Valeurs calculées	
ME	3045
MI	0
MC	450
MS	53200
MG	14400
M	91682779

Justificatifs : - Non soumis à la constitution des garanties financières

Calcul de α - Indice d'actualisation des coûts

α = (Index2 / Index1) * (1 + TVA₂) / (1 + TVA₁)				
Index	Indice TPI utilisé pour l'établissement du montant de référence des garanties financières (selon l'unité préférentielle)	726,8	Source : INSEE	oct-10
Index₂	Indice TPI de janvier 2011	667,7		
TVA₁	Taux de la TVA applicable lors de l'établissement de l'unité préférentielle fixant le montant de référence des garanties financières	20		
TVA₂	Taux de la TVA applicable en janvier 2011	19,4		
α =	1,091682779			

Calcul de ME - Montant relatif à la gestion des produits dangereux et des déchets

ME = Somme (Qn * CTRn) * (α + Cn)		
Qn	Quantité totale de produits n à éliminer (quantité définie dans l'arrêté préfectoral)	tonnes
CTRn	Coût de transport des produits dangereux ou déchets à éliminer	euro/tonne
α	Indice entre le site de l'installation classée et le centre de traitement ou d'élimination	km
Cn	Coût des opérations de gestion jusqu'à l'élimination des produits dangereux ou des déchets	euro/tonne

Pour certains types de déchets ou produits, les coûts peuvent être nuls s'il est possible de justifier qu'ils sont vendus ou entrés ou sortis gratuitement des sites par exemple. Dans ce cas, joindre des justificatifs.

Type de produits dangereux ou déchets	Qn	Unité	CTRn	α	Cn	Unité	Me
déchets							
Chromodécoupe usagée	10	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Pièces graisseuses, jantes, alu, ferraille	15	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Fusibles fusibles	0,5	tonnes	0	0	6000	euro/tonnes	3000
Vapeur	18	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Composants volumineux matières plastiques	5	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Liquide de refroidissement et huile usagée	5	tonnes	0	0	145	euro/tonnes	725
Pneus défectueux	2	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Batteries usagées de véhicules	30	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Batteries plomb et batteries traction							
Huile usagée	10	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Liquides de frein	1	tonnes	0	0	250	euro/tonnes	250
Pneus de poids	1,5	tonnes	0	0	200	euro/tonnes	300
VHU (catalytiques ou non)	500	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Catalytiques usagés	5	tonnes	0	0	250	euro/tonnes	1250
Buses de séparateurs hydrocarbures	3	tonnes	0	0	300	euro/tonnes	900
Ferrailles (jantes, bécasses, étriers, ...)	20	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Chiffons et absorbants usagés	5	tonnes	0	0	600	euro/tonnes	3000
Généralistes	2	tonnes	0	0	0	euro/tonnes	0
Dilué un mélange (bois, emballages, ...)	2	tonnes	0	0	60	euro/tonnes	120

ME = 9 045 €

Facteurs traitement des déchets : Voir Annexe 1

Calcul de MI - Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées

MI = Somme(CN + PBV)							
CN	Coût des cuves en fonction de la capacité et du matériau	euro	200				
PB	Prix du m ³ de sable liquide (hors béton)	euro/m ³	150				
V	Volumen de la cuve	m ³	cuve 1	cuve 2	cuve 3	cuve 4	cuve 5
PBV	Prix du mètre cube de sable (hors par cuve)	euro/m ³	0	0	0	0	0
NC	Nombre de cuves à installer		0	0	0	0	0
MI =	0 €						

Aucune cuve enterrée contenir du carburant

Calcul de MC - Montant relatif à la limitation des accès au site

MC = P * CC + Np * PP			
CC	Périmètre de la parcelle occupée par l'installation classée et ses équipements connexes	m	1300
PP	Périmètre non utilisé	m	60
CC	Coût moyen de la clôture	€/mètre	10
Np	Nombre d'entrées du site		1
PP	Nombre de périmètres de restriction d'accès du site		1
PP	Prix d'un périmètre	euro/périmètre	10

MC = 450 €

Calcul de MS - Montant relatif à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement

MS = NP * (CP + Np) + (NP + NE) * C + CD			
NP	Nombre de piézomètres à installer		1
CP	Coût unitaire de réalisation d'un piézomètre	euro/mètre	300
Np	Profondeur des piézomètres	m	2
C	Coût de contrôle et de l'interprétation des résultats de la qualité des eaux de la nappe sur la base de deux campagnes	euro	2000
CD	Superficie du site	hectares	4000
CD	Coût de diagnostic de pollution des sols	euro	4000
CD = 10000 + 5000*nombre d'hectares si supérieur du site < 10 hectares			
CD = 6000 + 2000*nombre d'hectares si supérieur du site > 10 hectares			
MS =	53 200 €		

Généralisme 1 en annexe 2 et en annexe 3 au bto (voir annexe 3 et annexe 3 pièce jointe cotée)

D'après diagnostic environnemental

5,9 ha : surface dédiée à l'activité VHU, terrasses, ...

Calcul de MG - Montant relatif au coût de gardiennage du site pendant une période de 6 mois

MG = CG * ND * ND * 6			
CG	Coût horaire moyen d'un gardien	euro/TCN	40
ND	Nombre d'heures de gardiennage nécessaires par mois	h	60
ND	Nombre de gardiens nécessaires		1
MG =	14 400 €		

Coût minimal forfaitaire pris en compte

Annexe

- 1 Coûts de gestion des produits dangereux et des déchets**

SARP CENTRE EST

ZI GUIMAND
26120 MALISSARD
SIRET: 31558801200130
Contact: Agence de Valence

FACTURE

N° Facture 230500656
Date Facture 05/05/2023

**Adresse des travaux/Interventions**

GPA 26 (GEANT PIECES AUTOS)
LA LAUZE 26250 LIVRON SUR DROME

N° Client & N° CC 319645-C00294715
Mode de règlement Virement
Condition de règl. 45 jours
Date d'échéance 19/06/2023
N°TVA intra co FR16437281207 SIRET 43728120700013
Nos références 13049124
N° CDE 13049124 N° CTR
Références du client SELON CONTRAT D'ENTRETIEN

Adresse de facturation

GPA 26 (GEANT PIECES AUTOS)
LA LAUZE
26250 LIVRON SUR DROME

Code	Designation	Unité	Quantité	PU HT	T. TVA	Montant HT
	<i>Date de la dernière intervention : 17/04/2023</i>					
	SELON DEVIS N° 2207874 POMPAGE ET NETTOYAGE COMPLET DES SÉPARATEURS HYDROCARBURES N° 9 - 10 - 11					
PSH	VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DES FLOTTEURS REMISE EN EAUX + POSE D'UNE FICELLE SUR FLOTTEUR SUR 2 SÉPARATEURS	FO	1,000	629,42	20,00	629,42
FFF	Gestion de la conformité administrative et réglementaire	FO	1,000	16,00	20,00	16,00
ATH	ACHEMINEMENT ET TRAITEMENT DE DÉCHETS HYDROCARBURÉS ISSUS DES SÉPARATEURS BSD N° S0271 - 13049124.1.1 - 1 N° Trackdéchets : BSD-20230412-SVND1DD9V	T	7,000	299,75	20,00	2 098,25

Règlement à adresser à : SARP CENTRE EST - TSA 38500 - 69146 RILLIEUX LA PAPE Cedex

TVA Acquittée sur les encaissements. Coordonnées bancaires : BNP PARIBAS ELYSEE HAUSSMANN - IBAN : FR76 3000 4018 5700 0100 7386 845 - BIC : BNPAFRPPPLZ
Notre société ne pratique pas l'escompte. Un taux de trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué en cas de retard de paiement, ainsi qu'une indemnité de 40 euros pour frais de recouvrement conformément à l'article D.411-5 du Code de Commerce (indemnité non applicable aux particuliers).

Montant	Taux	Base TVA	Total HT lignes	2 743,67 €
2 743,67 €	20,00%	548,73 €	Total HT	2 743,67 €
			Total TVA	548,73 €
			Total TTC	3 292,40 €
			Net à payer	3 292,40 €

SARP CENTRE EST
160 rue Pierre Fallion
Bât. 1C - 2ème étage
CS 56904
69142 RILLIEUX LA PAPE Cedex
RCS:315588012 RCS LYON
SAS au capital de 3 000 000,00 €
N° TVA INTRA CO :FR10315588012 Code NAF :3700Z
N° SIRET : 31558801200346

N° CC C00294715
N° Facture 230500656
Net à payer 3 292,40 €
Date 19/06/2023
Papillon à joindre au règlement

FACTURE

628 Avenue Pierre Brossolette
 ZA des Auréats
 26800 PORTES LES VALENCE

Tél : 04 75 57 05 31
 Mail : demandes@tilet-recup.fr
 administration@tilet-recup.fr
 N°TVA : FR77 408 786 572

GPA 26
 RN7
 QUARTIER LA LAUZE
 26250 LIVRON

N° TVA : FR16437281207

Page : 1

Pièce n ° :	01-23030055	Date :	31/03/2023	Règlement :	Virement à 30 jours au 30/04/2023
-------------	-------------	--------	------------	-------------	-----------------------------------

Date	Désignation	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
31/03/2023	LOCATION BENNE CARTON du 01/03/2023 au 31/03/2023 V / BON N° 2198	1,000 M	50,000 /M	50,00	20,00
23/03/2023	FRAIS DE TRAITEMENT CARTONS	1,960 T	25,000 /T	49,00	20,00
23/03/2023	TRANSPORT DECHETS CARTON FORFAIT Réf. : PE01-23030556 du 23/03/2023	1,000 U	75,000 /U	75,00	20,00
31/03/2023	LOCATION BENNE BOIS du 01/03/2023 au 31/03/2023 V / BON N° 2225	1,000 M	50,000 /M	50,00	20,00
31/03/2023	FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS BOIS A	3,100 T	25,000 /T	77,50	20,00
31/03/2023	TRANSPORT DECHETS BOIS FORFAIT Réf. : PE01-23030780 du 31/03/2023	1,000 U	75,000 /U	75,00	20,00
31/03/2023	LOCATION BENNE DIS du 01/03/2023 au 31/03/2023 V / BON N° 2197	1,000 M	50,000 /M	50,00	20,00
22/03/2023	FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIS	6,060 T	660,000 /T	3 999,60	20,00
22/03/2023	TRANSPORT DECHETS FORFAIT Réf. : PE01-23030555 du 22/03/2023	1,000 U	150,000 /U	150,00	20,00
	V / BON N° 2124				
01/03/2023	FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030025 du 01/03/2023	1,900 T	193,000 /T	366,70	20,00

628 Avenue Pierre Brossolette
 ZA des Auréats
 26800 PORTES LES VALENCE

Tél : 04 75 57 05 31
 Mail : demandes@tilet-recup.fr
 administration@tilet-recup.fr
 N°TVA : FR77 408 786 572

GPA 26
 RN7
 QUARTIER LA LAUZE
 26250 LIVRON

N° TVA : FR16437281207

Page : 2

Pièce n ° :	01-23030055	Date :	31/03/2023	Règlement :	Virement à 30 jours au 30/04/2023
-------------	-------------	--------	------------	-------------	-----------------------------------

Date	Désignation	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
06/03/2023	V / BON N° 2134 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030107 du 06/03/2023	2,120 T	193,000 /T	409,16	20,00
06/03/2023	V / BON N° 2136 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030109 du 06/03/2023	1,500 T	193,000 /T	289,50	20,00
08/03/2023	V / BON N° 2150 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030185 du 08/03/2023	1,720 T	193,000 /T	331,96	20,00
13/03/2023	V / BON N° 2164 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030307 du 13/03/2023	1,800 T	193,000 /T	347,40	20,00
15/03/2023	V / BON N° 2170 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030354 du 15/03/2023	1,760 T	193,000 /T	339,68	20,00
17/03/2023	V / BON N° 2179 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030418 du 17/03/2023	2,100 T	193,000 /T	405,30	20,00
22/03/2023	V / BON N° 2191 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030509 du 22/03/2023	1,720 T	193,000 /T	331,96	20,00

628 Avenue Pierre Brossolette
 ZA des Auréats
 26800 PORTES LES VALENCE

Tél : 04 75 57 05 31
 Mail : demandes@tilet-recup.fr
 administration@tilet-recup.fr
 N°TVA : FR77 408 786 572

GPA 26
 RN7
 QUARTIER LA LAUZE
 26250 LIVRON

N° TVA : FR16437281207

Page : 3

Pièce n° : 01-23030055	Date : 31/03/2023	Règlement : Virement à 30 jours au 30/04/2023
------------------------	-------------------	---

Date	Désignation	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
22/03/2023	V / BON N° 2195 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030508 du 22/03/2023	1,720 T	193,000 /T	331,96	20,00
28/03/2023	V / BON N° 2216 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030661 du 28/03/2023	1,560 T	193,000 /T	301,08	20,00
28/03/2023	V / BON N° 2217 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030659 du 28/03/2023	1,680 T	193,000 /T	324,24	20,00
31/03/2023	V / BON N° 2227 FRAIS DE TRAITEMENT DECHETS DIB Réf. : PE01-23030779 du 31/03/2023	1,800 T	193,000 /T	347,40	20,00
07/03/2023	V / BON N° 2143 FRAIS DE TRAITEMENT PE	0,760 T	25,000 /T	19,00	20,00
07/03/2023	TRANSPORT FORFAIT Réf. : PE01-23030132 du 07/03/2023	1,000 U	75,000 /U	75,00	20,00

Sans escompte. Pénalités de retard: 1.5 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement: 40€

Base HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Total TTC	Escompte Frais bancaires	Total TTC escompte déduit	Acompte	Net à payer EUR
8 796,44	20,00	1 759,29	10 555,73	10 555,73	0,00	10 555,73	0,00	10 555,73
8 796,44		1 759,29	10 555,73		0,00			

FACTURE Référence pièce FA00037095

Date : 09/08/2022

Code client : CL3218

FAM. CLIENT : 048

Votre commande n°

Mode de règlement :

Echéance : 09/08/2022

ADRESSE DE FACTURATION

 SAS GPA 26
 QUARTIER DE LA LAUZE
 RN7

26250 LIVRON SUR DROME

ADRESSE DE LIVRAISON

 SAS GPA 26
 QUARTIER DE LA LAUZE
 RN7
 26250 LIVRON SUR DROME
 Tél : 04 75 61 12 96 Fax :

Code	Description	Unité	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
FFREGEN-134	Transformé de : Bon de livraison N° BL00038037 du 09/08/2022. forfait régénération bouteille de gaz R134A VHU Bouteilles 12849, 11279, 13615, 11281 11949 , 12599, 13382, 13388 ,12282 ,13348 , 11803 Bouteilles vides : 12966, 120177703, 10672		11,00	50,0000		550,00	20,00

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, indemnité légal forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	550,00	110,00

Total HT	550,00
Remise 0,00%	0,00
Total HT remisé	550,00
Escompte 0,00%	0,00
Port HT	0,00

Total HT Net	550,00
Total TVA	110,00
Total TTC	660,00
Acomptes	0,00
Net à payer	660,00 €

"CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ "

De convention express, et conformément aux dispositions de la loi du 12 mai 1980, les produits commandés restent la propriété de PROTCLIM jusqu'au paiement intégral et effectif de leur prix par l'acheteur. Les risques sont toutefois immédiatement transférés à l'acheteur. En cas de non-paiement par l'acheteur, qu'elle qu'en soit la cause, PROTCLIM pourra procéder à la récupération de la marchandise sans formalité préalable, aux frais, risques et périls de l'acheteur. PROTCLIM pourra exercer revendication sur le prix qui s'y sera subrogé en toute forme ou étape d'un transfert de propriété.

bap le 16/04/2023

FACTURE

Client :	C378919 C378919
Date :	31/03/2023
Pièce :	F092281150
Montant :	5 027,68 €
Echéance :	30/04/2023

Numéro **F092281150**
 Date 31/03/2023
 Réf. Cde MARS 2023
 Réf. Livr. 23S09205643...
 Commercial POINAS Guillaume
 Code client u C378919 / s C378919

Page : 1 / 2

GPA 26
 RN7
 CHEMIN DE LA LAUZE

26250 LIVRON SUR DROME

N° de siret : 437 281 207 00013

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (€)	MONTANT (€)	T
REMISE FRAIS DE GESTION MENSUELLE ----- SOIT 5.50 € H.T OFFERT C378919 - GPA 26 CHEMIN DE LA LAUZE RN7 26250 LIVRON SUR DROME ** DEPOSE LE 07/03/2023 * Depose de 5 BAC 600L AVEC COUVERCLE ** TRAITEMENT BSD S092-E0378952 du 07/03/2023 CAP: S092-C378919-N-085780 TD : BSD-20230303-71A9YKDMQ 5 BAC 600L AVEC COUVERCLE Trait. FILTRES A HUILE ET A CARBURANTS	1,1730	195,20	228,97	B7
** COLLECTE * Collecte de 5 BAC 600L AVEC COUVERCLE 1er contenant Au contenant ----- C378919 - GPA 26 CHEMIN DE LA LAUZE RN7 26250 LIVRON SUR DROME ** DEPOSE LE 06/03/2023 * Depose de 1 CUVE 1000L A BONDE UN 1er contenant	1,0000 4,0000	143,99 78,15	143,99 312,60	B7 B7
C378919 - GPA 26 CHEMIN DE LA LAUZE RN7 26250 LIVRON SUR DROME ** DEPOSE LE 06/03/2023 * Depose de 1 CUVE 1000L A BONDE UN 1er contenant	1,0000	0,00	0,00	B7
** TRAITEMENT BSD S092-E0379103 du 06/03/2023 CAP: S092-C378919-R-025928 TD : BSD-20230303-HWKEPWW7S 1 CUVE 1000L A BONDE UN Trait. AD BLUE	1,1470	200,00	229,40	B7
** COLLECTE * Collecte de 1 CUVE 1000L A BONDE UN 1er contenant C378919 - GPA 26 CHEMIN DE LA LAUZE RN7 26250 LIVRON SUR DROME	1,0000	73,18	73,18	B7
** TRAITEMENT BSD S092-E0379430 du 08/03/2023 CAP: S092-C378919-R-026535 TD : BSD-20230307-VEYF81D4F 1 VRAC POMPAGE Trait. ADEME HUILE MOTEUR	2,7000	0,00	0,00	B7
** TRAITEMENT BSD S092-E0379432 du 08/03/2023 CAP: S092-C378919-R-026534 TD : BSD-20230307-2NR3M7PGZ 1 VRAC POMPAGE				

FACTURE

Client :	C378919 C378919
Date :	31/03/2023
Pièce :	F092281150
Montant :	5 027,68 €
Echéance :	30/04/2023

Numéro **F092281150**
 Date 31/03/2023
 Réf. Cde MARS 2023
 Réf. Livr. 23S09205643...
 Commercial POINAS Guillaume
 Code client u C378919 / s C378919

GPA 26
 RN7
 CHEMIN DE LA LAUZE
 26250 LIVRON SUR DROME

Page : 2 / 2

N° de siret : 437 281 207 00013

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (€)	MONTANT (€)	T
Trait. MELANGE CARBURANTS	4,6000	275,00	1 265,00	B7
** TRAITEMENT BSD S092-E379677 du 08/03/2023 CAP: S092-C378919-R-025718 TD : BSD-20230308-H2K73B1F2 1 VRAC POMPAGE Trait. LIQUIDES DE FREIN				
	1,0000	269,50	269,50	B7
** TRAITEMENT / TRANSPORT BSD S092-E0379431 du 08/03/2023 CAP: S092-C378919-R-025270 TD : BSD-20230307-H5SM6TSA4 0 VRAC POMPAGE Trait.Transp. LIQUIDES DE REFROIDISSEMENT Non effectuée : Contenant vide				
	0,0000	159,50	0,00	B7
** TRAITEMENT BSD S092-E0382124 du 28/03/2023 CAP: S092-C378919-R-026535 TD : BSD-20230327-76NSF9RQE 1 VRAC POMPAGE Trait. ADEME HUILE MOTEUR				
	4,2300	0,00	0,00	B7
** TRAITEMENT BSD S092-E0382126 du 28/03/2023 CAP: S092-C378919-R-025718 TD : BSD-20230327-KBN5N3D7H 0 VRAC POMPAGE Trait. LIQUIDES DE FREIN Non effectuée : Contenant vide				
	0,0000	269,50	0,00	B7
** TRAITEMENT BSD S092-E0382127 du 28/03/2023 CAP: S092-C378919-R-026534 TD : BSD-20230327-EK7ZCVM7B 1 VRAC POMPAGE Trait. MELANGE CARBURANTS				
	1,9800	275,00	544,50	B7
** TRAITEMENT / TRANSPORT BSD S092-E0382125 du 28/03/2023 CAP: S092-C378919-R-026895 TD : BSD-20230327-ZZVQARSFF 1 VRAC POMPAGE Trait.Transp. LAVE GLACE				
	7,0000	160,37	1 122,59	B7
Les bordereaux dématérialisés sont accessibles au niveau du portail Trackdéchets.				

T	Base TVA	Taux	Montant EUR	Régime
B7	4 189,73	20,00%	837,95	ENCAISSEMENT

Total HT EUR	4 189,73
TVA EUR	837,95
Total TTC EUR	5 027,68

Conditions de règlement **Virement A 30 JOURS FIN DE MOIS**
 Date échéance **30/04/2023**

Coordonnées bancaires Organisme bancaire LCL
 Code RIB 30002 00780 0000001329S 66
 Code IBAN FR43 3000 2007 8000 0000 1329 S66
 Code BIC CRLYFRPPXXX

Rachat EUR	0,00
Acompte EUR	
Net à payer EUR	5 027,68

Notre société n'accorde pas d'escompte pour règlement anticipé. Les pénalités applicables en cas de retard de règlement seront calculées à taux égal à trois fois le taux d'intérêts légal auxquelles s'ajoutera une indemnité forfaitaire de 40 Euros. Loi 2012-387 du 22 mars 2012, art. 3, JO du 23 mars ; Décret N° 2012-1115 du 2 octobre 2012.